

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

RAPPORT FINAL DU CONSULANT POUR LA

FACILITATION DE L'ÉVALUATION INTERNE DES ACTIVITÉS DE FORMATION AU CENTRE REGIONAL AGRHYMET (CRA)

Prof. Ahmadou Lamine NDIAYE

Juin 2008.

TABLE DES MATIERES

1-CONTEXTE GENERAL DE LA CONSULTATION.....	1
1.1- LE SYSTEME CILSS.	1
1.2- JUSTIFICATION DE LA CONSULTATION.....	2
1.3- PRESENTATION DU CRA.....	3
1.4- OBJECTIFS DE LA CONSULTATION.....	4
1.5- METHODOLOGIE RETENUE.....	5
2-LES ASPECTS FINANCIERS LIES AUX FORMATIONS DU CRA.....	7
2.1- LES FINANCEMENTS AU NIVEAU DU CILSS.....	7
2.1.1- <i>Les ressources provenant des partenaires.</i>	7
2.1.2- <i>Les fonds propres.</i>	8
2.2- LES FINANCEMENTS AU NIVEAU DU CRA.....	8
2.2.1- <i>Le financement des projets.</i>	8
2.2.2- <i>Origine des ressources propres générées par le CRA.</i>	9
3-LES ASPECTS TECHNIQUES LIES AUX FORMATIONS DU CRA.....	12
3.1- LES FORMATIONS OFFERTES.....	12
3.1.1- <i>Les formations de base.</i>	12
3.1.2- <i>Les formations continues.</i>	13
3.2- LES MOYENS.....	14
3.2.1 <i>Moyens matériels</i>	14
3.2.2- <i>Supports logistiques.</i>	14
3.2.3- <i>Ressources humaines.</i>	16
3.2.3- <i>Ressources financières.</i>	17
3.3- LES RESULTATS OBTENUS.....	19
3.3.1- <i>Les aspects quantitatifs des résultats de la formation du CRA. De 1975 à 2007.</i>	19
3.3.2- <i>Les aspects qualitatifs des résultats de la formation du CRA.</i>	21
3.3.3- <i>Les résultats de la recherche au DFR.</i>	22
3.4- LES POINTS FORTS DANS LES FORMATIONS DU CRA.....	23
3.5- LES POINTS FAIBLES DANS LES FORMATIONS DU CRA.....	23
3.6- LES PERSPECTIVES DES FORMATIONS DU CRA.....	26
4-LES RECOMMANDATIONS : JUSTIFICATIONS ET FORMULATIONS.....	26
4.1- FINANCEMENT ET GESTION.....	27
4.2- PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS.....	27
4.3- FLUX D'ETUDIANTS DE LA FORMATION DE BASE.....	29
4.4- EFFECTIFS ET ORGANISATION DU DFR.....	29
4.5- VISIBILITE DU CRA.....	30
4.6- TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC).....	31
4.7- IDENTIFICATION DES FILIERES ET DE LEURS CONTENUS.....	31
4.8- SELECTION ET ADMISSION DES ETUDIANTS.....	33
4.9- LES METHODES D'ENSEIGNEMENT.....	34
CONCLUSION.....	34
ANNEXES.....	36

1-CONTEXTE GENERAL DE LA CONSULTATION.

1.1 -Le système CILSS.

Le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a été créé le 12 septembre 1973 à Ouagadougou (Burkina Faso), suite aux sécheresses catastrophiques des années 1968 et 1973, avec pour mandat :

«S’investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse pour un nouvel équilibre écologique au Sahel ».

Lors du Sommet de Nouakchott, en janvier 2004, les Chefs d’États et de Gouvernement ont mis en avant un bilan globalement positif de l’Institution. Néanmoins, ils ont souhaité que le CILSS s’investisse davantage dans des actions plus concrètes. Ainsi, à l’issue de l’évaluation décennale et de l’audit organisationnel intervenus en 2004, le CILSS est entré dans une réforme à partir de janvier 2005. Cela a conduit l’Institution à élaborer un programme de travail 2004-2008 qui a été adopté par ses instances statutaires.

- Le Secrétariat Exécutif à Ouagadougou/Burkina Faso,
- L’Institut du Sahel à Bamako/Mali,
- Le Centre Régional AGRHYMET à Niamey/Niger.

Au plan technique, le CILSS a été restructurée en Programmes Régionaux d’Appui (PRA) et en Unités d’Appui au Management (UAM).

C’est dans ce cadre, qu’au plan Institutionnel, le CILSS est implanté, sur trois sites différents, à savoir :

Le Secrétariat Exécutif du CILSS, basé à Ouagadougou, est chargé du pilotage et de la coordination du système CILSS

L’Institut du Sahel (INSAH), basé à Bamako, coordonne et assure la promotion de la recherche régionale scientifique et technique en matière de gestion des ressources naturelles, de sécurité alimentaire et de démographie.

Le Centre Régional AGRHYMET (CRA), basé à Niamey est chargé :

- (i) De collecter, traiter et diffuser l’information sur la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la maîtrise de l’eau et la lutte contre la désertification,
- (ii) De développer des outils d’aide à la décision pour les besoins de développement des populations sahéliennes et

- (iii) De renforcer les capacités techniques à travers les formations de base de techniciens et cadres supérieurs en Agrométéorologie, Hydrologie, Protection des végétaux, Instruments et Microinformatique et Gestion Concertée des Ressources Naturelles, ainsi que des formations continues dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles et la maîtrise de l'Eau.

Conformément à sa mission, le CRA intervient aussi dans la Recherche. Cette recherche, dans son ensemble, vise à améliorer la qualité des différents produits mis à la disposition des utilisateurs. Elle aborde plusieurs domaines à travers de nombreux thèmes parmi lesquels on peut retenir : les ressources en eau, les ressources pastorales, la gestion des conflits, l'amélioration de la production agricole, la protection des végétaux, la prévision des récoltes, l'identification des zones et personnes vulnérables.

Outre les publications scientifiques tirées de ces travaux, les experts du CRA élaborent aussi des fiches techniques.

Ils sont également actifs dans la préparation de documents de projets, en vue de recherche de financements.

1.2- Justification de la consultation.

Suite à l'adoption de son manuel de suivi évaluation par ses instances statutaires en 2002, les évaluations périodiques du CILSS font désormais partie de ses valeurs et principes directeurs.

Egalement, dans le cadre Général Partenarial, signé entre le CILSS et ses partenaires techniques et financiers, les deux parties se sont engagées dans l'approche programme, qui met l'accent sur l'élaboration d'un cadre commun de mesure de rendement et l'évaluation concertée des résultats et de l'impact. En règle générale, les données et les analyses issues de ces évaluations permettent aux Responsables des Institutions concernées de prendre les décisions essentielles, concernant l'orientation future des programmes de travail et/ou des plans d'opérations annuels du CILSS.

La présente évaluation est une réponse à une des recommandations de la septième rencontre du Comité des Partenaires du CILSS (CPC), tenue le 26 Novembre 2007, à Bruxelles. Cette recommandation demandait en effet au CILSS de mettre à profit l'année de transition 2008 pour **«engager une évaluation des activités de formation au CRA en vue d'identifier les stratégies**

à même d'assurer la réduction des coûts des formations dispensées tout en maintenant l'excellence».

1.3-Présentation du CRA.

Le CRA est une Institution à vocation régionale, chargée de promouvoir la formation et l'information en matière de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Ressources Naturelles.

Placé sous l'autorité d'un Directeur Général, ses activités techniques sont exécutées au sein de trois départements à savoir :

- Département Information et Recherche (DIR),
- Département Appui Technique (DAT),
- Département Formation et Recherche (DFR).

A ces trois Départements, s'ajoutent les structures suivantes, directement rattachées à la Direction Générale:

- Unité de Coordination Scientifique (UCS),
- Unité Administration, Finance et Comptabilité (UAFC),
- Unité Communication, Information et Documentation UCID), chargée du Marketing.
- Unité Suivi Evaluation (USE),
- Unité des Gestion des Ressources Humaines (UGRH) non encore fonctionnelle .

Le Département Formation et Recherche (DFR) dont les activités sont l'objet de la présente évaluation compte deux divisions, dont les activités sont appuyées par des recherches en appui à la formation :

- Division Formations de Base (DFB) pour les études diplômantes, en:
 - Cycles d'Ingénieurs et de Techniciens Supérieurs, en
 - Agrométéorologie,
 - Protection des Végétaux,
 - Instruments et Micro-informatique
 - Hydrologie
 - Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelles.
- Division Formations Continues (DFC) chargée, entre autres, de mettre à jour les connaissances des agents formés dans les différents domaines de compétence du CILSS par des ateliers, séminaires et stages, exécutées et/ou coordonnées par le DFR, dans les domaines d'intervention du CRA.

Le groupe cible de la formation est constitué principalement de professionnels des services étatiques, des ONG et de la société civile.

Les Diplômés de ces formations, travaillent, pour la plupart, dans les Services techniques du Développement rural, des services de la Météorologie nationale, des Ressources en eau, de l'Hydraulique, de la Protection des végétaux, des Institutions de Recherche, des ONG et autres Projets de développement et de lutte contre la pauvreté.

Il convient de rappeler ici que, dans le cadre de son mandat, le CILSS a défini quatre objectifs opérationnels qui sont:

- **Objectif Opérationnel 1** : Les Sahélien (ne)s disposent d'une meilleure Sécurité Alimentaire et gèrent mieux les Ressources Naturelles
- **Objectif Opérationnel 2** : La Maîtrise de l'Eau pour l'amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes est renforcée
- **Objectif Opérationnel 3** : Les Sahéliens (nes) disposent de marchés nationaux et régional dynamiques, fluides et intégrés pour les échanges des produits agricoles et agro-alimentaire
- **Objectif Opérationnel 4** : Le CILSS fait autorité dans les domaines Sécurité Alimentaire, Lutte contre la Désertification/Gestion Ressources Naturelles, population et développement et Maîtrise de l'Eau au plan sous-régional et international.

Les activités de formation, conduites par le DFR, rentrent dans le cadre des objectifs opérationnels 1 et 2. Elles sont menées dans le cadre du PRA Sécurité Alimentaire/Lutte Contre la Désertification/Population et Développement (Objectif Opérationnel 1) et du PRA Maîtrise de l'Eau (Objectif Opérationnel 2).

1.4- Objectifs de la consultation.

L'objectif spécifique de la présente consultation, vise à analyser le processus de mise en œuvre et les principaux résultats atteints, par les actions de formation (formation de base et formations continues), pour en tirer des enseignements et des améliorations dans la planification stratégique du CILSS.

Il s'agit de savoir:

- Comment les Etats utilisent les ressources humaines formées, dans les domaines de la Sécurité Alimentaire, Lutte Contre la

Désertification/Gestion des Ressources Naturelles et Maîtrise de l'Eau.

- Quelles sont les contributions au développement, de ces acteurs intervenant dans l'Agro météorologie, la Maîtrise de l'Eau, la Protection des Végétaux, la Gestion des Ressources Naturelles, l'Environnement et la Maintenance des Instruments et Micro-informatique, à travers les formations de base et continues du CRA

En résumé, la revue cherche à déterminer de quelle manière le CILSS (i) a fait un bon usage des ressources mises à sa disposition par les Etats membres et les partenaires au développement, (ii) quel(s) changement(s) dans la forme ou l'orientation de ces investissements dans le domaine des formations continues et de base pourrai(en)t être envisagé(s) pour en améliorer l'efficacité (résultats en termes d'effets et d'impact) à l'avenir, (iii) quelles activités de l'Institution ou dans le mandat de l'Institution doivent servir de cadre à son orientation stratégique à moyen terme dans le contexte sous régional des formations (iv) comment préserver l'excellence des formations du CRA tout en minimisant les coûts de formation.

En nous référant aux TDR, on notera les résultats attendus suivants :

- Les résultats (impacts et effets) atteints des actions de formation au CRA, revus en profondeur en termes de pertinence, d'efficacité/efficience et de viabilité ;
- La structure globale du département formation, appréciée en relation avec le mandat stratégique du CILSS et l'évolution dans la sous région ;
- Des recommandations sur le renforcement d'activités de formation ou sur leur évolution à envisager à court, moyen et long termes (renforcement ou évolution d'axes stratégiques en lien avec le contexte régional et le mandat du CILSS);
- Des propositions tendant à préserver l'excellence des formations du CRA tout en minimisant les coûts;
- Des propositions d'orientation stratégiques du DFR pour le prochain programme de travail 2009-2013.

1.5- Méthodologie retenue.

Le consultant a travaillé avec le Comité d'évaluation interne, mis en place par le directeur Général du CRA, et qui est composé du Chef du Département FR, des experts formateurs, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

La démarche a donc été participative, en impliquant toutes les catégories d'acteurs, les membres du Comité interne d'évaluation, (les exécutants), les partenaires techniques et financiers, les bénéficiaires (Utilisateurs des diplômés), sans oublier les diplômés et les étudiants en formation, les membres du conseil de direction (chefs départements, UCID, UAFC et UCS).

Dans chacun de ces groupes des rencontres ont été organisées, pour discuter des différents aspects de la consultation.

Il s'est agi de mettre en œuvre une auto évaluation, qui est donc réalisée avec les acteurs, et une évaluation formative, c'est à dire qui vise à améliorer les performances. Le calendrier de toutes ces rencontres, ainsi que les personnes rencontrées figurent dans l'**annexe N° 1**, intitulé calendrier du déroulement de la mission.

C'est le lieu de souligner l'enthousiasme et la disponibilité de toutes les personnes rencontrées. Malgré des délais souvent très courts, des rendez vous ont été obtenus et les discussions très fructueuses. Beaucoup nous ont remis des documents venus compléter ceux reçus du CRA. La liste de tous les documents consultés figurent en **annexe N° 2**, intitulé liste des documents consultés.

Toutes ces personnes ont salué la pertinence de la démarche et certains, les diplômés en particulier, ont souligné que c'était la première fois qu'ils se sentaient autant impliqués de la sorte, dans une telle évaluation.

En retour nous les remercions, toutes, bien vivement, de leurs contributions qui ont été très utiles et nous excusons auprès de celles qui auraient souhaité nous rencontrer et que nous n'avons pu voir.

L'idée force qui s'est dégagée de tous ces contacts est qu'il était très utile de procéder, au plan technique, à l'évaluation des formations du CRA telle que demandé dans les TRD mais que cette évaluation doit aussi prendre en compte les aspects financiers qui sont au cœur du débat. C'est en tenant compte de cela que nous livrons nos constats, commentaires et recommandations.

Compte tenu du fait que les questions financières sont au cœur du débat et que les évaluations internes précédentes ont été exclusivement consacrées aux aspects techniques, cette partie du rapport abordera en premier lieu ces aspects financiers, puis les aspects techniques.

2-LES ASPECTS FINANCIERS LIES AUX FORMATIONS DU CRA.

Il convient tout d'abord de rappeler que le CRA, comme l'ensemble du système CILSS, est financé à près de 95% par les partenaires au développement, les fonds propres ne représentant que 5% environ. Cette situation résulte de la restructuration du système CILSS adopté en 1993 qui a décidé que toutes les activités des projets soient supportées par les partenaires, le budget état membres ne prenant en charge que les dépenses de souveraineté.

2.1 -Les financements au niveau du CILSS.

Les ressources financières du CILSS proviennent essentiellement de deux sources, d'une part des Partenaires financiers et d'autre part, de ressources propres.

2.1.1-Les ressources provenant des partenaires.

Depuis la création du CILSS, les partenaires au développement, sont et restent les principales sources de financement. Ces financements, qui constituent 95% des ressources du CILSS sont injectés dans les différents programmes, approuvés et mis en œuvre. Ces financements et les projets qui les reçoivent font l'objet de revues périodiques d'audit financier et comptable annuel, selon des procédures définies.

Compte tenu du contexte actuel, où les ressources financières sont de plus en plus rares, sans remettre en cause son solide partenariat financier, le CILSS s'est engagé dans la recherche des moyens nécessaires à la mise en place d'un nouveau système alternatif, de financement durable. A cet égard deux pistes principales sont en cours d'exploration :

- La création d'une Fondation pour le développement durable du Sahel, dont la convention qui en porte création a été adoptée et signée par les Chefs d'Etats membres, en 2001. Le Conseil de Fondation, organe d'orientation et de contrôle, a été mis en place. L'opérationnalité du fond a été liée à l'adoption d'un plan stratégique du CILSS à l'horizon 2020. Ce plan est en cours de préparation en vue de son adoption fin 2008, et la tenue d'une réunion de bailleurs en 2009.

- L'ouverture du CILSS vers d'autres pays et organismes dans la sous région ; le premier objectif visé semble être un partenariat avec l'UEMOA et la CEDEAO et les consultations sont en cours.

2.1.2-Les fonds propres.

Les fonds propres du CILSS sont constitués par, d'une part, les contributions annuelles des pays membres du CILSS et d'autre part, des ressources générées, à travers des prestations de services. Les contributions des Etats sont versées directement au Secrétariat Exécutif qui en assure la gestion. Ces fonds sont affectés aux trois structures constitutives du système CILSS, à raison de 62% au Secrétariat exécutif, 20% au CRA et 18% à l'INSAH.

Il faut indiquer que, d'une part, de nombreux pays ont accumulés d'importants arriérés de contribution, et que d'autre part, il y a, de manière générale, des retards de versement, deux éléments préjudiciables au bon fonctionnement des structures.

2.2-Les financements au niveau du CRA.

Au niveau du CRA, on retrouve les deux origines des fonds, 95% provenant des partenaires et 5% des fonds propres.

2.2.1-Le financement des projets.

Le mode de financement des projets du CRA est pratiquement le même. Pour chacune des différentes activités du CRA, il y a un ou plusieurs partenaires financiers qui interviennent pour une période déterminée. A la fin de chaque financement, c'est le même scénario de recherche des moyens nécessaires à la poursuite de l'activité ou du démarrage d'une nouvelle.

S'agissant plus particulièrement du DFR, les programmes de formation ont bénéficié, durant ces dernières années, d'un important financement de la Coopération Danoise. Il s'agit du Projet **«Appui de la Coopération Danoise au Programme Majeur Formation, puis au Département Formation et Recherche du Centre Régional AGRHYMET»**, financé pour deux ans puis pour cinq ans.

La phase I de ce projet a démarré en Octobre 1999 et la phase II, en Janvier 2002, pour se terminer en fin 2007, avec des objectifs, en parfaite adéquation avec le mandat du CRA et de manière plus précise encore, du DFR. Cette 2^{ème} phase a subi une révision en 2005 avec un accent plus poussé sur la gestion des ressources naturelles. Ces financements prenaient

en charge la totalité des activités de formation, y compris les salaires des formateurs.

Ce projet, à l'instar de tous les autres, a fait l'objet de revues annuelles. Régulièrement, au cours de ces revues de la 2ème phase, il était invariablement annoncé que le financement ne serait pas renouvelé une fois à terme, en fin 2007. A l'échéance il n'existait aucun financement capable d'assurer la poursuite des activités du DFR. Tout au plus il y a eu, à titre exceptionnel, la possibilité d'assurer la conduite à terme, de la formation des promotions qui était en cours. Ainsi, à partir de fin 2007, même le paiement des salaires du personnel du DFR et donc la survie du DFR pose problème car aucune solution alternative durable n'a été mise en place.

Les activités se poursuivent actuellement, grâce à des interventions ponctuelles, de certains partenaires financiers dont :

- o **L'Union Européenne** pour la formation des ingénieurs en agro météorologie et la prise en charge du salaire des formateurs jusqu'en décembre 2008,
- o **La Coopération Française** dans le cadre d'un Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelles, (option Gestion Intégrée des Ressources en Eau). Ce mastère fait suite à un précédent, financé en 2007, par la même **Coopération Française en collaboration avec DANIDA.**

2.2.2-Origine des ressources propres générées par le CRA.

Les ressources propres du CRA, proviennent essentiellement des ressources générées par le Centre avec diverses origines (frais de gestion, consultations, formations diplômantes, séminaires de formation, location de salles, location de véhicules, location de cases de passage etc.). La gestion de ces fonds propres se fait à travers les trois comptes bancaires suivants : Formation Agro, Prestations de Services et Cases de passage. Les tableaux ci dessous, donnent les situations de trésorerie des différents comptes concernés, pour 2005, 2006, 2007 et 2008.

Les chiffres sont fournis par l'Unité Administration, Finance et Comptabilité (UAFC)

Tableau 1 : Compte Fonds propres Prestation de services.

DESIGNATION	2005	2006	2007	1 ^{er} Janv. au 31 Mars 2008
I. Solde d'ouverture	5.950.963	8.266.964	5.820.762	1.577.893
II. Encaissements	219.477.829	127.278.256	34.967.936	38.975.565
Formation de base	7.440.000			
Formation continue	3.000.000			
Autres prestations (frais de gestion, consultations, frais location)	158.674.797	100.938.289	31.392.312	38.975.565
Remboursement préfinancements	50.363.032	26.339.967	3.575.624	
III. Décaissements	217.161.828	129.724.458	39.210.805	34.510.755
Dépenses liées aux activités (bourses, frais de transport, de mission, achats fournitures, pause café)	80.925.701	62.000.142	10.542.653	13.787.108
Dépenses fonctionnement (eau, électricité, téléphone, honoraires prestations GIM, frais bancaires, dépenses diverses)	52.578.178	44.988.717	14.601.587	7.999.879
Prestations 40% personnel		5.604.820	695.704	4.215.400
Préfinancements	83.657.949	17.130.779	8.508.368	
Autres dépenses				
IV. Solde fin de période	8.266.964	5.820.762	1.577.893	6.042.703

Tableau 2 : Compte Fonds propres-Formation.

Désignation	2005	2006	2007	1 ^{er} Janv. au 31 Mars 2008
I. Solde d'ouverture	12.657.137	14.714.456	260.126	38.742.431
II. Encaissements	26.111.788	82.828.1000	92.596.107	17.556.121
Formation de base	18.807.040	81.020.000	62.488.164	3.875.000
Formation continue	5.534.748	1.808.100	9.450.000	12.181.121

Autres prestations (frais de gestion, consultations, frais de location)	1.670.000		12.278.493	1.500.000
Remboursement préfinancements	100.000		8.379.450	
III. Décaissements	24.054.469	97.282.430	54.113.802	55.648.724
Dépenses liées à la formation (bourses, frais de vacation, de transport, de mission, achat fournitures et équipements scolaires.	10.955.240	35.995.722	15.599.309	12.100.598
Dépenses fonctionnement (eau, électricité, téléphone, honoraires, prestations GIM, frais bancaires, dépenses diverses	6.009.006	55.883.614	13.104.655	430.248
Rémunération prestations (40%) au personnel			5.316.800	2.346.000
Préfinancements	7.090.223	5.403.094	20.093.038	33.771.878
Autres dépenses (bourses Togolais				7.000.000
IV. Solde fin période	14.714.456	260.126	38.742.431	649.828

Tableau 3 : Compte Fonds propres Cases de passage

Désignation	2006	2007	1 ^{er} Janv. au 31 Mars 2008
I. Solde d'ouverture		174.524	1.173.765
II. Encaissement			
Location case de passage	6.460.570	4.693.335	3.337.000
III. Décaissements	6.286.046	3.694.094	2.318.337
Dépenses de fonctionnement (eau, électricité, téléphone, honoraires, prestations GIM, frais bancaires, dépenses diverses).	2.531.546	2.282.988	2.040.253
Préfinancements	3.754.500	1.411.106	278.084
IV. Solde fin période	174.524	1.173.765	2.192.428

3-LES ASPECTS TECHNIQUES LIES AUX FORMATIONS DU CRA.

Suite à une 1^{ère} restructuration en 1994, le CILSS a vu la création de six Programmes Majeurs parmi lesquels, le Programme Majeur Formation (PMF) avec des contenus des formations réorientés vers la Sécurité Alimentaire et la Maîtrise de l'Eau. C'est dans ce contexte que la Coopération Danoise a apporté, à partir de 1999, son appui financier aux activités de formation du CRA. Suite à une 2^{ème} structuration qui a vu les Programmes Majeurs, remplacés par les Programmes d'Appui régionaux et la création de Départements, le Royaume du Danemark, à travers DANIDA, a réorienté le document de projet 2002-2007, pour mettre l'accent sur la Sécurité Alimentaire, la Lutte Contre la Désertification/GRN (pastoralisme, gestion concertée) et la Maîtrise de l'Eau.

3.1 -Les formations offertes.

Le DFR compte une Division Formations de Base (DFB) pour les études diplômantes et une Division Formations Continues (DFC) chargée, entre autres, de mettre à jour les connaissances des agents formés dans les différents domaines de compétence du CILSS.

3.1.1-Les formations de base.

Les formations dans cette Division comportent un cycle de Techniciens Supérieurs (2 ans de formation après le bac) et un cycle d'Ingénieurs (3 ans de formation après le DUT), dans les disciplines suivantes :

- Agro Météorologie (AGRO) ;
- Hydrologie ;
- Instruments et Micro-informatique (IM);
- Protection des Végétaux (PV).

Les candidats à la formation des Techniciens Supérieurs sont recrutés sur :

- Titre pour les titulaires du bac scientifique ou d'un diplôme équivalent et **disposant de financement propre,**
- Concours du niveau bac scientifique ou équivalent pour les candidats **postulants aux bourses attribuées par le CRA.**

Les candidats à la formation des Ingénieurs sont recrutés sur :

- Titre pour les titulaires du DUES ou du DEUG (scientifique) ou du DUT ou d'un diplôme équivalent et **disposant de financement propre,**

- Concours du niveau DUES, DEUG (scientifique) et DUT ou équivalent pour les candidats **postulants aux bourses attribuées par le CRA.**

Toujours dans le domaine de la formation de base, depuis janvier 2007, le CRA a ouvert une nouvelle formation diplômante, sous la forme d'un Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelles d'une durée de 12 mois. Elle est ouverte aux professionnels des Services publics et para publics, des ONG, de la société civile et du secteur privé, oeuvrant dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'écologie, de la géographie...et titulaire, au moins d'une Maîtrise ou d'un diplôme équivalent et de 3 ans d'expérience.

3.1.2-Les formations continues.

Le CRA est chargé de l'organisation de sessions de formations continues comme les stages de perfectionnement et de recyclage, les réunions techniques, les ateliers et séminaires, les stages de fin de cycle d'autres institutions de formation et divers autres types de formations de courte durée. Ces sessions sont organisées, au sein du CRA, et principalement, dans les filières de formation du CRA. Les candidats à une formation continue au CRA sont recrutés dans des conditions spécifiques, en fonction du thème et des besoins des pays.

Pour l'un et l'autre type de formation, les places sont normalement réservées aux ressortissants des pays du CILSS, pour tous les types de formation du Centre. Cependant, le CRA ouvre ses formations aux candidats originaires de pays non sahéliens.

L'enseignement est organisé sous forme de cours théoriques, de travaux dirigés, de travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain, complétés par des travaux de groupe, des projets, des visites, des exposés, des conférences, des travaux personnels, des stages pratiques, des travaux de mémoire de fin d'études et tout autre moyen pédagogique approprié.

Tous les aspects réglementaires de la formation au CRA, sont contenus dans une brochure portant régime des études. De plus, dans le cadre des activités de l'Unité Communication Imprimerie et Documentation (UCID), chacune des filières de formation est présentée par une plaquette.

Les bénéficiaires des formations sont principalement les producteurs, à travers les différents services de recherche, de formation et d'appui des Etats membres du CILSS: Services de la Météorologie, de l'Hydrologie, de l'Agriculture, de la Protection des Végétaux. Il y a aussi, parmi les

bénéficiaires des formations du CRA, des Instituts de recherche, des Ecoles d'agriculture, des Universités, des ONG et Projets de développement rural, associations des femmes et des paysans, sociétés publiques et parapubliques.

Il est particulièrement important de noter que les diplômés des formations du DFR, pour la presque totalité, servaient dans les services techniques des pays et ont vocation à y retourner ou à y aller après leur formation au CRA. Cela doit être toujours présent à l'esprit, lorsqu'on étudie la recherche de financements, car il y a là une différence fondamentale, avec les débouchés, plus diversifiés, englobant des possibilités d'emploi, dans le secteur privé qu'offrent d'autres structures de formation, dans la sous région. Pour les diplômés du CRA, le débouché essentiel est l'Administration.

3.2-Les moyens.

Nous examinerons dans ce paragraphe quelques éléments dont dispose le DFR, pour la mise en œuvre de ses activités de formation.

3.2.1 Moyens matériels.

Dans l'ensemble, le CRA est implanté dans un vaste site, très fonctionnel. Il dispose, notamment en ce qui concerne le DFR, d'un potentiel technologique performant et des infrastructures adéquates pour conduire correctement ses activités de formation. Cela concerne les salles de cours, les laboratoires, les champs d'application et leurs équipements. Nous avons visité certaines de ces infrastructures et constaté la modernisation en cours des équipements, avec la formation des personnels appelés à les utiliser. Les étudiants disposent également d'infrastructure d'hébergement, sous la forme de blocs fonctionnels et dont la gestion du foyer est actuellement sous la responsabilité des étudiants.

L'inventaire de l'ensemble du patrimoine du CRA, mis à jour en 2007, est disponible.

3.2.2-Supports logistiques.

Le CRA dispose de nombreux moyens logistiques pour les activités de formation.

3.2.2.1-La documentation

Le CRA dispose d'une Unité Communication, Imprimerie, Documentation (UCID), comprenant la Bibliothèque et la Reprographie. Rattachée à la Direction Générale elle est animée par un cadre de haut niveau mais souffre d'une grosse pénurie de ressources humaines.

Pour l'instant l'Unité CID est plus préoccupée, par une tâche prioritaire, consistant à préparer des supports, pour mieux faire connaître le CRA et ses activités, dans son ensemble. Ainsi, dans le cadre de la formation, elle a déjà préparé des plaquettes de présentation de chacune des filières de formation. Toutefois ces plaquettes ne connaissent encore pas la diffusion qui convient. (A titre d'exemple lorsque nous avons visité le Secrétariat Exécutif ce travail avait fait l'objet d'une recommandation et nous avons dû montrer ces plaquettes dont l'existence était ignorée).

S'agissant des moyens et activités de cette Unité, en relation avec les activités de formation du DFR, il existe :

Une bibliothèque ou Centre de Documentation, relié par voie électronique, aux bibliothèques des autres institutions internationales et nationales basées à Niamey et disposant de plus de 35.000 références bibliographiques.

De nombreuses observations ont été formulées à propos de la dotation très insuffisante en ouvrages et revues, du Centre de documentation, mais aussi de l'existence d'un grand déséquilibre dans cette dotation où la Protection des Végétaux a et garde la part belle, par rapport aux autres filières.

Un Centre de Reprographie (ou imprimerie) est également rattachée à cette Unité. Il est submergé de travail, d'autant que son équipement demande à être renouvelé et renforcé tant en matériel qu'en ressources humaines. Avec la situation actuelle, de nombreux supports pédagogiques connaissent des retards, parfois très importants pour les étudiants.

3.2.2.2-Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et l'audio visuel.

En plus des locaux servant de bureaux, le CRA dispose de plusieurs locaux communs ou spécialisés, lui permettant de mener à bien ses activités. Ces équipements concernent de la Salle de Télécommunications qui abrite 8 serveurs, (gestion de banques de données et télécommunications), une station de réception directe NOAA, une station de réception directe MSG. Le Centre dispose aussi d'un mini-ordinateur SUN capable de supporter des calculs scientifiques lourds et d'un laboratoire de SIG-Téledétection.

Le CRA est connecté à l'INTERNET et dispose d'un Site Web (<http://www.agrhymet.ne>) sur lequel figure toutes ses activités dont celles qui sont menées dans le cadre de la formation. Le nœud de la connexion Internet au niveau du CRA est de 256 Kb.

Tout le personnel permanent (Expert, Assistants, Secrétaires) dispose chacun de PC connectés à Internet.

Il y a en outre 03 salles informatiques, équipées respectivement de 20, 10 et 18 ordinateurs, reliés à INTERNET. Ces salles sont utilisées pour les applications didactiques des enseignements en informatique (bureautique, techniques de programmation, technologies de l'information et les logiciels spécialisés).

En plus de ces infrastructures, le CRA dispose aussi, toujours pour la formation, de :

- Matériel audiovisuel : caméra vidéo, appareils photos analogiques et numériques, magnétoscope, téléviseurs,
- Matériel de projection : Vidéo projecteur, Dia projecteurs et Rétroprojecteurs
- Vidéo projecteur adaptable sur microscope et binoculaire dans les laboratoires.
- 06 ordinateurs portables pour la projection des cours et les missions
- Diapositives (plus de 3.500) et Collections de nuisibles (plus de 5.600 spécimens)

En dépit de ces moyens fort appréciables les activités du CRA en général et celles relatives à la formation restent encore mal connues, notamment des non initiés. C'est sans doute la prise de conscience de cette réalité qui a conduit à la création de l'Unité CID, pour lutter contre le manque de visibilité du CRA en général, du DFR en particulier, déploré par de nombreuses personnes rencontrées.

3.2.3- Ressources humaines.

Le DFR dispose d'une équipe de 9 formateurs permanents, solides et expérimentés.

Pour chacun de ces formateurs permanents, l'administration dispose de son CV à jour et lui a défini ses tâches, sous la forme d'une lettre de mission individuelle.

Ils font également l'objet d'évaluation interne, dont une composante est faite par les étudiants.

Reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), comme Institution d'enseignement supérieur, le CRA a récemment adhéré à son Programme des Comités Consultatifs Inter Africains (CCI), chargé de l'évaluation des enseignants et chercheurs des pays et organismes qui en sont membres. Certains formateurs du CRA sont déjà inscrits sur les listes d'aptitudes du CAMES.

A côté de ce groupe d'enseignants permanents, interviennent aussi d'autres cadres du CRA, et de nombreux vacataires venant du Niger (pays hôte du CRA) mais aussi d'autres pays africains et du monde, dans le cadre de protocole d'accord institutionnel ou en consultation privée.

3.2.3- Ressources financières.

Les ressources financières du CRA ont plusieurs origines dont, notamment :

- La quote part des contributions de Etats membres du CILSS,
- Les financements des projets par les partenaires financiers,
- Les fonds propres générés par les activités du Centre.

Il faut mentionner que la quote part des contributions annuelles des Etats membres correspond à des ressources liées, c'est à dire affectées à des dépenses précises (salaires d'une catégorie définie de personnel et autres prestations). Si la dotation couvre ces charges, le fait qu'elle n'est pas versée en totalité (arriérés de contributions) et à bonne date affecte la trésorerie du Centre.

Les prestations de services du CRA, génèrent, des ressources propres, au titre des prestations de services, tout comme les activités de formation.

Pour les années 2005, 2006, 2007 et 2008, les tableaux des pages 11,12 et 13 donnent des indications de trésorerie, sur les différentes catégories de fonds propres.

Au niveau des encaissements on note les montants récapitulés dans le tableau 4 ci-dessous :

Tableau No 4 récapitulant les recettes propres

Encaissements Totaux	2005	2006	2007	2008 5Janv. à Mars
Prestations services	219.477.829	127.278.256	34.967.936	38.975.565
Formation	26.111.788	82.828.100	92.596.107	17.556.121
TOTAL	245.589.617	210.106.356	127.564.043	56.531.686

En ce qui concerne les **fonds propres Formation**, il faut noter la variabilité dans l'origine des encaissements, avec :

- Des financements provenant des bailleurs destinés exclusivement ou partiellement à la formation et gérés dans des comptes spécifiques autres que les fonds propres (Financement DANIDA, qui prend en charge toutes les charges liées à la formation, y compris les salaires des formateurs et SOSAR).
- D'autres financements provenant de bailleurs dont une partie des montants alloués à la composante formation est versée directement dans les comptes fonds propres (formation Agro plus précisément, à raison de 2.000.000 par étudiant et par an (US AID).
- Il existe des financements avec un volet formation mais qui n'est pas comptabilisée au titre des fonds de formation.

Au niveau des décaissements, on retrouve la variabilité des montants totaux, d'une année à une autre et la situation y est encore plus complexe.

Tableau No 5 Récapitulatif des décaissements

Décaissements Totaux	2005	2006	2007	2008 5Janv. à Mars
Prestations services	217.161.828	129.724.458	39.210.805	34.510.755
Formation	24.054.469	97.282.430	54.113.802	55.648.724
TOTAL	241.216.297	227.006.888	93.324.607	90.159.479

Les causes de ces situations rendent difficile, une analyse visant à dégager des tendances». Pour bien montrer l'impact de ces préfinancements et leurs remboursements, sur le fonctionnement du Centre, il serait utile d'avoir le tableau qui retrace, dans le temps, l'évolution de ces préfinancements et de leur remboursement, avec à chaque moment la balance.

Ce mode d'utilisation des ressources disponibles, au niveau de la trésorerie est une conséquence des difficultés de financement que le Centre vit actuellement.

Notons que ces avances sont remboursées lorsque le compte emprunteur est à son tour approvisionné. Ce sont ces remboursements qui font l'objet de la rubrique « *remboursement préfinancements* », dans les tableaux ci-dessus.

Ces préfinancements concernent, d'une part, les dépenses liées à la formation (bourses, frais de vacation, transports et fournitures diverses), et d'autre part, les dépenses de fonctionnement (eau, électricité, téléphone, autres prestataires, etc..).

Ainsi, chaque fois que le Centre doit faire face à une dépense non supportée par un financement donné, le Centre est dans l'obligation d'assurer son paiement, par les fonds propres, pour lui permettre de continuer à fonctionner. Il y a donc un recours systématique aux fonds propres pour les opérations non couvertes par les ressources provenant des partenaires financiers d'une part, par le retard récurrent dans la mise en place des contributions des pays membres du CILSS et autres ressources budgétaires, d'autre part, qui accusent un retard dans la mise en place de leurs financements.

Il convient de souligner que ces opérations de préfinancement ne s'appliquent qu'aux fonds propres et non aux financements des projets par les partenaires financiers. L'utilisation de ces dernières obéit aux règles du Manuel de procédure, scrupuleusement respecté. Il semble que la même technique est utilisée dans les autres structures du CILSS, confrontées aux mêmes situations de trésorerie que le CRA.

3.3-Les résultats obtenus.

Cette question a déjà fait l'objet de trois études objets des rapports suivants :

- Rapport d'Evaluation interne des Formations de Base, 1999-2001.
- Rapport Final d'Evaluation des formations continues, 1999-2001
- Evaluation de la contribution du CRA au développement des capacités et des ressources humaines: bilan et perspectives de formation en gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire dans les pays du CILSS (rapport final).

Les résultats des formations du CRA sont d'ordre quantitatif et qualitatif et les études citées ci-dessus en donnent une très bonne présentation. Nous en rappelons quelques éléments utiles à la suite de notre analyse.

3.3.1-Les aspects quantitatifs des résultats de la formation du CRA. De 1975 à 2007, le CRA a formé, au titre de la formation de base 950 Ingénieurs et Techniciens supérieur, ainsi que près de 5.000 agents, à travers les formations continues de perfectionnement, de recyclage et d'initiation aux nouveaux outils développés par le CRA, dans ses différents domaines d'intervention.

Parmi ce total de diplômés de la formation de base, 860 sont originaires des pays du CILSS (90,5%) et 90 de pays non membres du CILSS (9,5%).

Le tableau 6 ci-dessous indique la répartition de ces diplômés, par pays

Tableau 6 : Répartition des diplômés de 1975 à 2007 par pays

	IA	TSA	IH	TSH	IPV	TSPV	TSIM	IIM	Mastère	DIPLOME
Burkina Faso	15	19	11	21	3	51	10	4	2	136
Cap Vert	4	9	1	3	1	7	9	2	1	37
Gambie	5	6	1	6	1	13	5	1	2	40
Guinée -Bissau	7	7	0	6	2	9	8	1	0	40
Mali	8	14	3	1	2	32	6	1	2	69
Mauritanie	4	8	8	7	2	20	9	2	0	60
Niger	11	22	9	21	7	77	11	3	3	164
Sénégal	13	14	9	21	6	82	10	4	2	161
Tchad	15	23	11	19	2	69	10	2	2	153
Total CILSS	82	122	53	105	26	360	78	20	14	860
Bénin	5	4	1	2	0	1	1	1	1	16
Burundi	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Cameroun	0	2	0	3	0	0	0	0	0	5
Centrafrique	1	2	2	2	0	1	3	0	0	11
Congo	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Côte d'Ivoire	4	3	0	3	0	0	2	1	0	13
Gabon	3	10	0	0	0	0	0	0	0	13
Guinée Conakry	0	2	0	1	0	0	1	0	0	4
Rwanda	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Saô Tomé& Principe	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Togo	7	9	0	0	0	1	3	0	0	20
Rép. D. Congo	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Total hors CILSS	21	35	4	13	0	3	11	2	1	90
TOTAL	103	157	57	118	26	363	89	22	15	950

Légende : IA= Ingénieur en Agrométéorologie, TSA= Technicien Supérieur en Agrométéorologie, IH = Ingénieur en Hydrologie, TSH = Technicien Supérieur en Hydrologie, IPV = Ingénieur en Protection des Végétaux, TSPV = Technicien Supérieur en Protection des Végétaux, IIM = Ingénieur en Instrument et Microinformatique, TSIM = Technicien Supérieur en Instrument et Microinformatique, Mastère = Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelles.

Le tableau7 ci-dessous donne la répartition des diplômés de la formation de base par discipline.

Tableau 7 : Répartition des diplômés de 1975 à 2007 par discipline de base

DISCIPLINE	INGENIEURS	TECH.SUP	TOTAL
Agrométéorologie	103	157	260
Hydrologie	57	118	175
Protection des Végétaux	26	363	389
Instruments et Micro Informatique	89	22	111
Gestion Concertée des Ressources Naturelles	15		15
Total	290	660	950

Notons que le programme de formation du CRA, dépasse les Etats membres du CILSS, avec 90 diplômés originaires de 12 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, ce qui illustre l'ouverture du CILSS.

L'annuaire des diplômés du CRA est en cours d'actualisation, en vue de sa publication.

Au cours de nos rencontres avec les diplômés en service à la DPV de Niamey, l'idée a été lancée de créer une **Association des Anciens d'AGRHYMET** (pour laquelle nous suggérons le sigle **3A**). L'idée a été très favorablement accueillie par les diplômés rencontrés au Burkina et un Comité d'initiative a été mis en place. (Voir Annexe No 3).

3.3.2- Les aspects qualitatifs des résultats de la formation du CRA.,

Toujours selon les rapports déjà cités, de la création du CRA à 2002, les formations des ingénieurs ont concerné les filières Agro Météorologie et Hydrologie, alors que celles des Techniciens Supérieurs existent dans toutes les 04 filières. En 2002, la formation des ingénieurs a été élargie à la filière Protection des Végétaux et depuis 2004 à la filière Instruments et Micro-informatique.

Suite aux différentes réflexions menées en 1997, 1998 et 2001 au sein du Programme Majeur Formation, les programmes de formation des différentes filières ont été actualisés et recentrés, de manière à instaurer une plus grande cohérence entre eux. C'est dans ce contexte que des tronc communs ont été institués entre les différentes filières aussi bien pour les

enseignements de base (mathématique, physique, anglais) que pour certains enseignements spécialisés.

Pour les promotions 2004-2007 des ingénieurs en Agro météorologie, Hydrologie et Instruments et Micro-informatique, les programmes de formation ont été révisés, en tenant compte de l'environnement scientifique et de besoins nouveaux (aspects relatifs aux changements climatiques, qualité des eaux, équipements numériques, Météosat Seconde Génération MSG), etc...

On note donc le souci de s'adapter à l'évolution des besoins de formation. Toutefois les changements introduits sont restés dans les quatre filières traditionnelles existantes, jusqu'à l'ouverture, en 2007, d'un Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelles.

Par ailleurs les enseignements sont restés dans les mêmes méthodes traditionnelles, de l'enseignement présentiel, avec lequel les cours sont dispensés, dans une salle où l'enseignant et les étudiants sont présents. A cette forme est opposé l'enseignement virtuel ou à distance.

3.3.3-Les résultats de la recherche au DFR.

Dans le domaine de la recherche, le CRA conduit des programmes de recherche de haut niveau, dans ses différents domaines de compétence, comme l'illustre le rapport sur les activités de recherche, présenté à la dernière session du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) tenue les 9 et 10 Janvier 2008. Ces travaux sont menés au sein des structures du CRA mais aussi en partenariat avec d'autres structures de recherche.

S'agissant plus particulièrement du DFR, reconnu établissement d'enseignement supérieur, la recherche est une composante permanente de ses activités, conformément à la mission de tout établissement d'enseignement supérieur. Bien qu'il n'existe pas un programme de recherche prédéfini au sein du DFR, des travaux de recherche sont conduits dans chacune des filières de formation. Parmi les thématiques retenues on peut citer :

Filière protection des végétaux : Gestion intégrée des nuisibles (insectes, nématodes à galles ; Stratégies de lutte contre nuisibles des cultures ; Essais variétaux en milieu paysan,

Filière Hydrologie : Gestion transfrontalière intégrée des eaux souterraines ; Cartographie et inventaire des ressources en eau au Sahel pour la petite irrigation,

Filière agro météorologie : Interaction eau x fertilité x plante x production agricole x qualité ; Changement climatique et agriculture ; Utilisation des prévisions météorologiques en agriculture ; Adaptation à la sécheresse : suivi et réponses adaptatives ; Gestion de l'eau à la parcelle

Filière Instrumentation et Micro Informatique : Bases de données.

Enfin les résumés des Mémoires de fin d'études des étudiants, publiés lors de la dernière session du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) tenue les 9 et 10 Janvier 2008, atteste du dynamisme de la recherche et de la pertinence des thèmes abordés.

3.4-Les points forts dans les formations du CRA.

La démarche participative utilisée dans la présente étude a permis d'avoir des points de vue de l'ensemble des acteurs.

S'agissant des diplômés du CRA, aussi bien pour la formation de base que les formations continues, l'avis est unanime. Il confirme celui exprimé dans les évaluations précédentes.

Pour les partenaires financiers, les employeurs des diplômés du CRA, jugent la formation reçue en adéquation avec les besoins professionnels et pertinents aux programmes de développement. Par ailleurs le caractère polyvalent des diplômés actuels fait dire que cela leur permet de s'adapter à diverses situations de terrain. On peut dire que l'avis est unanime, en ce qui concerne le bien fondé du programme de formation du CRA. Aucune personne rencontrée n'a remis en cause la nécessité de poursuivre le Programme de formation du DFR. Ce qu'il faut discuter ce sont de nouvelles modalités et mécanismes de mise en œuvre.

Les formations du CRA, donnent à l'Administration des Etats, des cadres efficaces, dans des domaines où les besoins sont encore très importants, quantitativement mais aussi qualitativement.

3.5-Les points faibles dans les formations du CRA.

Compte tenu du contexte dans lequel se déroule la présente étude, il convient d'insister sur ce volet pour cerner les faiblesses afin de rechercher des corrections pour aller encore de l'avant.

Parmi les faiblesses du système actuel de formation du CRA, on peut mentionner:

- **Le Mode de financement.** Il repose à 95%, sur les apports des partenaires financiers.

En ce qui concerne la formation, il faut avant tout considérer cette activité comme un service public où les recettes ne pourront pas couvrir la totalité des dépenses. Par contre les effets des cadres formés sur le développement de l'agriculture, dans les pays est considérable (plue value tirée de la protection des végétaux à titre d'exemple). Par contre, le tarissement des financements extérieurs de la formation, le DFR risque d'arrêter ses activités ce qui serait catastrophique.

- **Les Modalités de sélection des étudiants.** Dans la mise en œuvre des modalités de sélection des étudiants interviennent le CRA et les Etats. Le CRA est chargé de l'annonce de l'ouverture des candidatures, en diffusant l'information auprès des Etats et sur son site web. Le CRA intervient aussi dans l'organisation des concours, au niveau de chaque pays, par le responsable de la Composante Nationale Agrhymet (CNA).

Pour les admissions, des quotas sont affectés aux pays. Bien qu'il s'agisse d'un concours sur épreuves, tous les candidats potentiels n'ont pas la même chance de se présenter, car, selon des informations recueillies auprès des diplômés, la diffusion des informations, au niveau national, est faite dans certains pays, de manière sélective. Cette liaison entre l'attribution de la bourse et l'admission est de nature à restreindre ou limiter les listes de candidats ou d'opérer une sélection, avant les épreuves du concours.

Cela conduit à des cohortes d'étudiants où les niveaux sont variables, au point que certains ont du mal à suivre, entraînant alors des pertes.

- **La Langue d'enseignement.** Les formations offertes par le CRA ont été conçues pour les Etats membres du CILSS. Cette institution regroupe des Etats francophones, mais il y a aussi deux Etats lusophones (le Cap vert et la Guinée Bissau) et un Etat anglophone (la Gambie). Cette formation est également ouverte à d'autres pays non membres du CILSS et des perspectives d'ouverture institutionnelle, en direction de la CEDEAO sont à l'étude. L'enseignement est dispensé en français. Il existe un dispositif permettant la mise à niveau des non francophones dans cette langue. Il convient de pérenniser ce dispositif, de le renforcer et de le moderniser, dans la perspective de l'accueil accru, d'étudiants, venant de pays non francophones. Ce dispositif peut également renforcer le caractère bilingue du personnel.

- **Les cours offerts et le contenu des programmes.** Depuis sa création, le CRA est resté à ses quatre filières, alors que des besoins nouveaux apparaissent. Parmi ceux-ci on peut, à titre d'exemple citer l'élevage, l'environnement, les changements climatiques et leurs impacts, les cultures d'exportation pour certains pays qui se lancent même dans les « produits bio » où les besoins d'encadrement sont spécifiques. Même si ces aspects sont pris en compte dans les programmes actuels, le moment n'est-il pas venu de mettre en place des filières nouvelles ? Les besoins de formation et le contenu des programmes sont définis par le DFR. Le cadre de la définition des filières et du contenu des programmes devrait être d'avantage ouvert, pour permettre la contribution de d'acteurs extérieurs, comme les utilisateurs et les diplômés. Ces utilisateurs des diplômés ainsi que les diplômés connaissent l'évolution de ces besoins et peuvent contribuer à une plus grande pertinence de l'identification des besoins de formation (filières et contenus des programmes de formation). Il serait souhaitable de trouver les moyens d'apporter une contribution, dans ces domaines.

Certes les contenus des programmes sont parfois revisités mais cela se fait à l'interne du DFR et de ses spécialistes, des consultants et des vacataires.

- **Le Rythme des admissions.** On constate que les admissions de nouvelles cohortes ne se font pas, au DFR de manière continue mais par saccades. Lorsqu'une promotion est admise, une nouvelle admission ne s'effectuera que lorsque celle-ci aura été diplômée et qu'un financement est disponible. Il faudrait étudier la possibilité d'avoir la présence, à la fois, de toutes les années de formation.

Au regard de tout ce qui précède, touchant le domaine pédagogique, il est souhaitable de créer, au sein du DFR, d'une structure pédagogique, sous la forme d'un **Comité des Programmes**, ouverte à des partenaires extérieurs, pour bénéficier de l'éclairage qui peut venir des utilisateurs des diplômés et des diplômés déjà sur le terrain, rôle que le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) ne peut pas jouer.

- **Le Diplôme.** Il y a, au niveau continental, des efforts d'harmonisation des études et diplômes, dans le cadre de la réforme LMD. Celle-ci constitue une préoccupation majeure à telle enseigne des formations sont mises en place, pour familiariser les acteurs avec cette réforme et en cas de besoin, mettre en place, dans les Institutions de formation, des modules ou guides de formation. L'Association des Universités Africaines, avec le soutien de la

Banque Mondiale développe un guide à l'usage des Institutions d'enseignement supérieur d'Afrique francophone.

Enfin, ce qui a le plus marqué l'évolution de l'Enseignement supérieur ces dernières années, c'est, à côté de la réponse quantitative à la demande, la prise en compte les aspects qualitatifs, à travers l'Assurance Qualité. Là aussi se mettent en place des structures, avec une intense activité de formation des ressources humaines, capables de prendre en charge cette exigence de la formation. Le Conseil des Ministres du CAMES, vient de doter le CAMES d'un programme nouveau qui est l'Assurance Qualité.

La prise en compte des ces éléments est de nature à mieux positionner encore les diplômés du CRA, reconnu par le CAMES, comme une Institution de formation.

3.6-Les perspectives des formations du CRA.

Les formations du CRA répondent à des besoins de ressources humaines et les diplômés ont eu un impact reconnu et apprécié. Elles ont donc de belles perspectives devant elles mais pour les exploiter à l'optimum, elles doivent être renouvelées.

Cette rénovation doit revêtir diverses facettes touchant, notamment :

- Les modes de financements et de gestion financière du DFR,
- L'identification de nouvelles filières ainsi que la redéfinition des contenus des modules existants.
- La gestion des ressources humaines du CRA, dans le cadre d'une Unité de Gestion des Ressources Humaines, afin de moderniser cet important secteur.
- Les méthodes d'enseignement, en développant, à côté de l'enseignement résidentiel classique, les formes d'enseignement en ligne et la possibilité, notamment, pour les formations continues, l'établissement de nouveaux partenariats qui permettent d'en délocaliser quelques unes.

4-LES RECOMMANDATIONS : JUSTIFICATIONS ET FORMULATIONS.

Au terme de l'examen de la situation actuelle du programme de formation du DFR, au sein du CRA et du système CILSS, nous formulons les recommandations suivantes, dont chacune est précédée d'une justification, en vue d'en juger le bien fondé.

4.1 -Financement et Gestion.

Il est certain que le mode actuel de financement du système CILSS, supporté à 95% les partenaires financiers, a atteint ses limites et il est peu probable qu'il puisse, dans sa forme actuelle, durer encore longtemps. Les plus Hauts Responsables du CILSS en sont bien conscients. C'est ainsi qu'ils ont commencé, il y a quelques temps, à engager une réflexion pour identifier des sources, sinon alternatives tout au moins complémentaires. Les deux principales pistes actuelles sont, d'une part, la recherche de nouveaux partenariats, avec des Institutions Sous Régionales de coopération et d'Intégration, comme la CEDEAO et l'UEMOA et la création d'un Fonds de Dotation du CILSS. L'ancrage des formations du CRA aux activités d'Institutions régionale comme la CEDEAO, l'UEMOA constitue une alternative à encourager, d'autant que ces structures ont d'importants programmes de renforcement des capacités.

Dans le domaine de la modernisation de la gestion des ressources humaines, l'organigramme du CRA devrait aller au-delà d'un service du personnel et comporter une structure chargée de la Gestion des Ressources Humaines de l'ensemble du Centre. Une telle structure existe semble t il au Secrétariat exécutif du CILSS ; il faudrait, à défaut de la reproduire dans les autres structures, la décentraliser.

Toutefois le problème majeur reste celui du financement. A cet égard d'autres sources complémentaires à l'intervention des partenaires financiers doit être vigoureusement recherchée, avec le soutien des Etats.

Recommandation 4.1

Le CRA doit moderniser la gestion de ses ressources humaines pour accroître ses performances, en créant une structure chargée de cette gestion. Par ailleurs les Etats doivent soutenir le CRA dans la recherche de partenaires financiers complémentaires.

4.2 -Prise en charge des étudiants

La prise en charge des étudiants est également un point important du financement. Dans ce domaine il convient de revoir les modalités actuelles de cette prise en charge. Le CRA est une structure qui offre des formations, pertinentes pour des besoins existants, essentiellement dans des services administratifs. La prise en charge des étudiants incombe avant tout, à ceux qui les envoient en formation, au premier rang desquels, les Etats membres. Le CRA doit, continuer à conjuguer ses efforts, avec ceux des Etats pour mobiliser des bourses pour les étudiants et trouver des financements auprès

des partenaires, en particulier pour prendre en charge les salaires du noyau permanent de formateurs, dont la mise en place est proposée. Les ressources ainsi générées, devront être mises, intégralement, au budget du DFR, pour, exclusivement, les activités de formation. En tout état de cause, pour assurer la survie et le développement des activités, du reste tant recherchées, des formations du DFR, le CRA doit fondamentalement revoir le mode de financement en faisant en sorte, que les recettes générées par la formation soient sécurisées, réservées, et en totalité, ou à défaut une bonne partie, être disponible pour la couverture des dépenses de cette activité.

Toutefois, pour cette période de redéploiement de ses activités, le DFR a besoin d'être accompagné financièrement, par les partenaires financiers, pour ne pas laisser disparaître ce volet crucial de l'activité tant du CILSS que du CRA, qui assure la couverture des besoins fondamentaux en cadre, dont les profils de formation n'existent qu'au CRA.

Il est hautement souhaitable, pour marquer le caractère prioritaire et l'utilité des formations du DFR, pour l'économie des pays concernés, que ceux-ci marquent, par des actions de plaidoyer, de marketing, plus soutenues, leur adhésion au programme de formation du DFR. Les Etats doivent mener cette action, auprès de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces actions sont de nature à cautionner l'utilité et le caractère à la fois, prioritaire et de service public, pour les Etats bénéficiaires. Cette contribution donnera à ce programme, plus de crédibilité auprès des partenaires financiers, pour les inciter à lui apporter leur soutien financier.

Recommandations 4.2

4.2.1 Le DFR doit disposer d'un budget annuel, prenant en compte la totalité des recettes et des dépenses de fonctionnement, avec des fonds sécurisés. Les Etats doivent soutenir de manière plus visible et vigoureuse, les efforts de mobilisation de ressources financières pour financer le budget de fonctionnement du DFR.

4.2.2 Le DFR doit moderniser les types et modalités des formations offertes dans le but de les rendre encore plus attrayantes pour qu'elles soient de nature à engendrer, pour le DFR, d'avantage de ressources propres. De ce point de vue, il faut associer les utilisateurs des diplômés ainsi que les diplômés, à la définition des filières nouvelles, de nouveaux programmes de formation continue mais aussi délocaliser certaines de ces formations.

La mise en place, d'un Comité Pédagogique, au sein du DFR peut y aider.

4.2.3 Pendant la période transitoire nécessaire pour rendre opérationnel cette nouvelle orientation, les partenaires financiers doivent continuer à accompagner financièrement le DFR, y compris les salaires des formateurs, pour éviter la disparition de l'important volet formation que mène le CILSS, à travers le CRA, par les programmes du DFR. Les Etats membres doivent aussi s'investir d'avantage dans cette recherche de financement.

4.3-Flux d'étudiants de la formation de base.

Dans la formation de base, alors que les formateurs sont présents en permanence, une nouvelle cohorte d'étudiants n'est admise qu'à la fin de la formation de celle qui est en place. Le coût de ce mode de fonctionnement, rapporté au nombre de diplômés est élevé. Ce coût peut être amoindri avec la présence, à la fois, de toutes les années de formation de base, de la première à la dernière, tant pour la formation des Ingénieurs que des Techniciens Supérieurs.

Recommandation 4.3

Dans le souci de réduire les coûts, le CRA doit étudier la possibilité, pour la formation de base, de recevoir chaque année, une nouvelle cohorte d'étudiants. Une telle option, qui correspond du reste à ce qui se faisait, auparavant, en protection des végétaux, nécessite naturellement des moyens (Ressources humaines et financières additionnelles).

4.4-Effectifs et organisation du DFR.

Toujours dans le souci de rationaliser les charges, le CRA devrait disposer d'un noyau minimum de formateurs permanents, et continuer, comme c'est le cas actuellement, à faire appel à des vacataires y compris les experts des autres départements du CRA. Ce noyau permanent, sur la base des activités en cours, actuellement, pourrait comprendre, au minimum :

1. Un Directeur du Département FR,
2. Un Chef du Service de la Formation de base,
3. Un Chef du Service des Formations continues,
4. Un Responsable de la Formation à distance.
5. Un Responsable pour chacune des filières de formation existante, (soit 4 actuellement). Chaque fois qu'une nouvelle filière sera ouverte, cela impliquera le recrutement d'un permanent, comme Responsable de cette filière.

Les membres de cette équipe permanente, choisie selon un mode transparent et sur la base de critères objectifs de compétence, auront, chacun en ce qui le concerne, à prendre en charge l'organisation et le fonctionnement du Service, sous son autorité. Il leur appartiendra aussi, dans le cadre du bon fonctionnement de leur Service respectif, d'identifier, de proposer les vacataires et de planifier leurs interventions. Le recrutement des vacataires pourra revêtir différentes formes, pouvant aller jusqu'à l'établissement de contrats à durée déterminée.

Le CRA est reconnu par le CAMES comme un établissement d'enseignement supérieur de formation. Son personnel enseignant à plein temps, constitué par le noyau permanent, proposé ci-dessus, doit bénéficier d'un plan de carrière, fondé sur un statut, basé sur les qualifications acquises au CAMES, comme dans les autres établissements d'enseignement supérieur du CAMES.

Recommandation 4.4

Le DFR doit être restructuré en vue de le doter d'un noyau minimum de formateurs permanents qualifiés. Ce personnel doit être soumis et régi par les avantages et contraintes d'un statut d'établissement d'enseignement supérieur (recrutement, nominations, promotions).

Ce noyau permanent fera appel à des vacataires pour le soutenir, dans ses activités de formation.

4.5-Visibilité du CRA.

Le CRA mène des activités qui ont un impact reconnu et apprécié, dans et même au-delà, de la région du CILSS. Toutefois elles ne sont connues que par les initiés, (partenaires financiers, utilisateurs des diplômés et naturellement diplômés eux-mêmes). Conscient de son manque de visibilité, souligné dans de nombreux milieux, le CRA a fait faire une étude, en 2004, pour faire «connaître le potentiel dont il dispose en matière de formation mais également cerner l'éventail de sources potentielles d'utilisation de ses produits et services afin de lui permettre de concevoir un plan de communication et de marketing en direction des cibles tant au niveau des pays du CILSS qu'au niveau des pays hors CILSS ». Par la suite une structure a été mise en place pour prendre en compte cet important volet, il s'agit de la transformation de la structure, autrefois chargée du Marketing, en une Unité Communication, Information et Documentation UCID). De création récente et insuffisamment dotée en ressources humaines et financière, les effets de ses activités tardent à se manifester de manière significative.

Recommandation 4.5.

Compte tenu du manque de visibilité de ses activités dont souffre le CRA, en général, le DFR, en particulier, il convient de renforcer les moyens de l'UCID, en ressources humaines et financières pour l'exécution de son programme d'actions en vue d'une plus grande efficacité dans la circulation de l'information, à l'intérieur, et à l'extérieur du CILSS. Dans ce domaine les contacts directs, par des voyages et autres formes de contacts directs, dans des Etats ciblés et structures, doivent être privilégiés, en raison de leurs impacts. Cette action de marketing doit figurer parmi les préoccupations prioritaires du CRA et se dérouler au sein mais aussi à l'extérieur du Centre, dans les Etats.

4.6-Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Le CRA est relativement bien doté en matériel pour les TIC. Toutefois il est confronté à un sérieux problème de connexion Internet qui se ressent, au quotidien, dans ses activités. Le Niger, pays de siège, ne disposant encore pas de la fibre optique, les liaisons Internet ne sont pas à la hauteur des besoins du CRA qui, à l'heure actuelle devrait pouvoir disposer de **liaison WIFI**, tout au moins dans certaines zones comme la bibliothèque et les locaux de la formation. Il convient d'améliorer cette situation, en prenant en compte aussi les bandes passantes satisfaisantes, pour le besoin de développer la formation à distance.

Recommandation 4.6.

Le CRA devrait, pour disposer d'une connexion Internet plus performante, et des bandes passantes répondant à ses besoins, élaborer un projet prioritaire, ambitieux, qui intègre l'enseignement à distance et en rechercher le financement d'urgence, pour résoudre les difficultés liées à cette question.

4.7- Identification des filières et de leurs contenus.

Le DFR doit moderniser certains aspects de l'organisation des enseignements avec :

- La continuité de la formation de base.

Selon de nombreux interlocuteurs parmi les utilisateurs des diplômés, de grands besoins en cadres restent encore à satisfaire.

A côté de l'aspect financement, c'est une autre raison pour étudier la possibilité de recevoir chaque année, une nouvelle cohorte d'étudiants. (Voir recommandation 4.3).

- **Le renforcement et la diversification des formations continues.**

Dans les formations en cours il convient d'étudier certains aspects comme :

- Le renforcement de l'informatique pour, en particulier le traitement des données collectées. Certains diplômés et des utilisateurs, rencontrés, (notamment dans le domaine de la Météorologie), expriment le souhait de voir les Techniciens Supérieurs dépasser le stade de simples collecteurs de données
- La plus grande prise en compte des eaux souterraines qui constituent une source capitale d'approvisionnement en eau dans le Sahel.

Il y a aussi de nouvelles disciplines à prendre en compte comme :

- Dans la gestion de l'environnement, les effets de l'impact des changements climatiques,
- Les techniques de la production « Bio », qui est un marché d'exportation plein de potentialités pour certains pays et où le besoin d'encadrement des producteurs est fortement ressenti
- Les techniques de communication,
- La gestion financière et le management....

- **L'encadrement des étudiants**

Lors de la préparation des Mémoires de fin d'études, l'encadrement des étudiants doit être plus rapproché. A cet égard le choix plus précoce des sujets, durant la seconde année, doit être encouragé.

Par ailleurs, ces mémoires doivent être valorisés par des publications scientifiques que l'on peut en tirer.

Pour une bonne prise en compte de tous ces aspects de la pertinence des programmes et de leur mise en œuvre, le DFR doit mettre en place un **Comité des Programmes** qui sera le cadre de dialogue entre l'équipe des formateurs permanents, des représentants des Utilisateurs des diplômés et des Diplômés eux-mêmes. De ce point de vue, il est souhaitable de soutenir l'initiative visant à créer une Association des Anciens du CRA (3A).

Recommandations 4 7.

4.7.1 En vue de renforcer la pertinence de son programme de formation, le DFR doit mettre en place un cadre de dialogue et de concertation pour la définition des filières et de leur contenu. Ce cadre peut être la création d'un Comité des Programmes, regroupant les responsables de l'Unité de Formation, des Représentants de partenaires financiers, des utilisateurs des diplômés et des diplômés.

Dans ce contexte le projet de création d'une association des diplômés d'AGRHYMET, devrait être encouragé et soutenu.

4.7.2 Le DFR doit veiller à renforcer l'encadrement de la préparation des Mémoires et tirer des Mémoires, d'avantage de publications scientifiques.

4.8 - Sélection et admission des étudiants.

En raison des observations et suggestions recueillies lors des rencontres, le CRA, doit, notamment par des actions des Composantes Nationales AGRHYMET(CNA), et aussi des Associations nationales de diplômés, assurer, au niveau des Etats, le renforcement de la crédibilité du mode de sélection des étudiants, en veillant, tout d'abord à une diffusion large et objective des avis de recrutement. La crédibilité du mode de sélection des étudiants doit aboutir à l'obtention de cohorte homogène car, l'admission d'étudiants qui, faute d'un niveau suffisant, ne peuvent pas suivre les cours, constituent un gaspillage de ressources, au demeurant difficiles à mobiliser. Il en est de même de l'approche genre, qui ne doit pas consister à vouloir coûte que coûte atteindre la parité, en enrôlant des étudiantes, n'ayant pas le niveau. . C'est à compétence égale (note de concours égale) que la priorité est donnée à la femme.

La prise en compte de tous ces éléments constitue un facteur de crédibilité diplôme et du label des formations dont le CRA est garant.

Recommandation 4.8

Le CRA doit s'investir d'avantage dans toutes les étapes des modalités de sélection et d'admission des étudiants, y compris au niveau des Etats, pour une plus grande crédibilité du diplôme qu'il délivre. Les Composantes Nationales d'AGRHYMET et les Associations Nationales des Diplômés d'AGRHYMET doivent pour y aider.

4.9 - Les méthodes d'enseignement.

Le CRA est resté à la méthode traditionnelle de l'enseignement résidentiel, pour toutes les formations du DFR. Avec l'utilisation des TIC comme outil d'enseignement, le DFR peut ouvrir des formes d'enseignement en ligne, notamment pour les formations continues. Bien entendu cela demande une formation appropriée des formateurs et la définition de programmes pertinents.

Par ailleurs, le DFR doit également étudier la possibilité de délocaliser quelques unes de ses formations continues. Dans ce cadre, au lieu de déplacer tous les étudiants à former jusqu'à Niamey, la session peut être organisée dans un autre pays judicieusement choisi pour minimiser les coûts de déplacement des participants et ne déplacer que les enseignants intervenants dans la session.

Recommandation 4.9

Le DFR doit étudier la possibilité de développer l'enseignement à distance ainsi que la délocalisation, dans des pays, de certaines sessions de formation continue.

CONCLUSION.

Cette étude, qui est une facilitation de l'évaluation interne des activités de formation du CRA illustre la culture de l'évaluation dans cette Unité, avec cependant sa particularité. Elle intervient à un moment crucial de la vie de l'Institution pour ne pas dire de l'ensemble du système CILSS où les formations du CRA constituent une activité phare. Le sujet de préoccupation majeur est le financement du système et donc du CRA. Basé à 95%, sur les ressources provenant des partenaires financiers, le CILSS dans son ensemble, est confronté à des difficultés de financement. Au niveau du CRA et de son DFR, celles-ci sont telles qu'elles constituent une menace pour la survie de cette activité.

Les activités du DFR sont financées par les partenaires financiers, (avec l'intervention de la coopération danoise, comme partenaire stratégique, ces dernières années). La dernière phase de ce dernier financement, mis en place en 2000, est arrivée à expiration, en fin 2007. Malgré les annonces de non renouvellement du financement, à son terme, une source de financement pouvant assurer le relais n'a encore pas été trouvée, malgré les nombreuses

initiatives comme en atteste l'annexe No 5 qui récapitule les documents de recherche de financement élaborés entre Octobre 2006 et Juin 2007..

L'examen de la situation actuelle montre que les formations offertes actuellement, reposent encore sur les méthodes traditionnelles d'enseignement résidentiel et les filières, bien que faisant l'objet de réactualisation des contenus, ne sont encore pas suffisamment ouvertes à l'apparition de certains aspects récents de la demande.

L'étude invite à la nécessité, au niveau du CRA, de revoir, de manière approfondie, les mécanismes de financement et les modes de gestions des ressources financières et humaines. Une grande attention est également portée sur les moyens de nature à rendre, encore plus attrayantes et à diversifier, les formations offertes. Enfin il est proposé la structuration du DFR, avec un noyau de formateurs permanents. Tout cela vise à donner à cet important secteur, dans les activités du CILSS, plus de dynamisme et d'agressivité, en ayant toutefois présent à l'esprit, que le CRA, à travers ses activités de formation, a une mission de service public. Il forme des cadres administratifs vitaux, dans un secteur où l'auto financement ne peut pas être atteint, ce qui interpelle les Etats membres du CILSS.

En attendant que les effets attendus des réformes suggérées, ne produisent leurs effets, il est hautement souhaitable que les partenaires financiers continuent d'accompagner financièrement le CRA car le DFR assure la formation de cadres dans des secteurs où les besoins sont encore nombreux et dont les diplômés sont d'un grand apport dans la réalisation des objectifs du CILSS.

ANNEXES

Annexe n°1 : Calendrier du déroulement de la mission et personnes rencontrées.

Lundi 10 Mars

Voyage Dakar/Niamey

Mardi 11 Mars

Rencontre avec les Autorités du CRA

Mr Mohamed Yahya Ould Mohamed MAHMOUD Directeur
Général du CRA

Mr Faustin GNOUMOU Chef du Département Formation et
Recherche (DFR) avec MR Etienne SARR et quelques autres
membres de l'équipe du DFR

Prise de connaissance des documents remis (voir liste en Anne No)

Mercredi 12 Mars

Mr Philippe MORANT Conseiller du Directeur Général

Mr Boubacar GAMATIE Chargé de Programme Bureau de la Coopération
Danoise DANIDA, NIGER

Dr Brahima SIDIBE Chef Département Information et Recherche

Mr Hamari SOUMAORO Chef Département Administration, Finance et
Comptabilité.

Jeudi 13 Mars

Visite des Laboratoires d'hydrologie (avec Mr Pibgnina BAZIE et Mr
Etienne SARR).

Visite de la Cité des Etudiants (avec Mr Etienne SARR).

Mr Brahima KONE Chef Département Appui Technique

Dr Seydou B. TRAORE Chef Unité Coordination Scientifique

Mr Papa O. DIEYE Chef Unité Communication, Information et
Documentation.

Mr Michel LAMBRECHTS au Consulat Belge (avec Mr Etienne SARR)..

Vendredi 14 Mars

Rencontre avec les diplômés du CRA, en poste à la DPV, (avec Mr
Etienne SARR).

Mr Abou ATCHABI Secrétaire permanent du CONACILLS

Première rencontre avec l'Equipe des formateurs du DFR

Rencontre avec les Etudiants actuellement en formation.

Samedi 15 Mars

Lecture de documents

Dimanche 16 Mars

Voyage Niamey/Ouagadougou

Lundi 17 Mars

Rencontre avec Mr Sapré Laurent MILLOGO Chef Planification, Suivi-Evaluation, Veille stratégique et Genre ;

Mr Issa Martin BIKIENGA Secrétaire Exécutif Adjoint du CILSS

Mr Mamane DAOUDA Contrôleur interne CILSS

Rencontre avec des responsables des PRA et UAM

Mr Alioune Badara KONE (Ressources humaines)

Mr Souleymane SANOU (Chef UAM/FCS)

Mr Rasmane OUEDRAOGO

Mme M. Bibiane COMPAORE (Documentaliste, UAM/CID)

Mme Edwige BOTONI (expert GRN)

Mr Clément OUEDRAOGO (Coord. PRA/ME),

Mr Antoine ZOGO (BTU/CILSS)

Mr S Laurent MILLOGO (chef UAM/SEPVSG)

Mardi 18 Mars

Rencontre avec Mme Nadia LAMHANDAZ Chargée de programme sécurité alimentaire (UE/Ouaga),

Rencontre avec Mr Jacques LAMONDE chef de la coopération ambassade du Canada Ouaga.

Mercredi 19 Mars

Rencontre avec la DPV et des Diplômés du CRA en poste à la DPV,

Mme Rasmata OUEDRAOGO (Direction PV)

Mr P. Pascal KYENDROBEOGO (Service intervention)

Mr Souleymane TRAORE (chef de service SSCQ)

Rencontre avec Mr Abdoul Karim OUEDRAOGO, Assistant CONACILSS,

Rencontre avec la DG Météo et des diplômés du CRA, en poste à la DG Météo.

Mr A. Alhassane DIALLO Directeur Météo,

Mme B. Judith SANFO (Ingénieur Agrométéo.)

Mr Moussa WANGO (Ingénieur Agro météo)

Mr Koudaogo SIMPORE (Ingénieur Instruments et Météo).

Rencontre avec Mr Hamma YACOUBA (chef d'Unité groupe 2IE),

Jeudi 20 Mars.

Rencontre avec DG des Ressources en Eau avec un diplômé du CRA
Mr Francis D. BOUGAÏRE (DG),
Mr K. Laurent OUEDRAOGO (Ingénieur hydrologue).

Voyage Ouagadougou/Niamey

Vendredi 21 Mars.

Rencontre avec Mme Harouna BALKASSI chargée des Bourses et des
Micro projets Coopération Technique Belge, (en compagnie de Mr
Etienne SARR),

Seconde rencontre avec les formateurs de l'équipe du DFR.

Rencontre avec SCAC Niamey (Frank HUMBERT).

Lundi 24 mars

Fin du séjour à Niamey.

Annexe No 2 LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. Régime des Etudes & Règlement Intérieur
2. Rapport annuel 2006
3. Rapport d'Evaluation interne des Formations de Base 1999-2001
4. Rapport Final Evaluation des formations continues (1999-2001) au CRA Septembre Novembre 2001
5. Evaluation de la contribution du CRA au développement des capacités et des ressources humaines : bilan et perspectives de formation en gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire dans les pays du CILLS (rapport final).
6. Programme de travail 2004-2008
7. Stratégie de marketing des formations du CRA
8. Rapport d'étude sur les besoins en formation des ONG des pays membres du CILLS au CRA à Niamey
9. Documents de Projet d'Appui de la Coopération Danoise au Programme Majeur Formation (PMF) au CRA (Phases I 2002 et II 2005)
10. Catalogue des Produits et Services
11. Lettre de Liaison No 23 (Décembre 1998)
12. Bulletin de Liaison du DFR No 3 (Septembre 2007)
13. Contenu des Programmes de Formation : document de synthèse.
14. Plaquettes de présentation des filières de formation
 - o Hydrologie,
 - o Agro météorologie,
 - o Protection des Végétaux,
 - o Instruments et Micro Informatique,
 - o Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelle.
 - o Plaquette de présentation du CRA ;
15. Convention portant création d'une fondation pour le développement durable du Sahel.

Annexe No 3 Groupe d'initiative pour l'Association des Anciens d'Agrhymet (3A)

Nouhou Gaoh DPV
Mme Maiga Azouhour DPV
Coulibaly Moussa DPV
Mme Sita Aissata Météo
Moussa Daouda Hydro

Annexe No 4 Effectif actuel des Formateurs du DFR.

No	Nom et prénom	Discipline	Grade CAMES ou Diplôme
1	Mme Kaba Elise	Informatique	DESS
2	Moussa ADAMOU	Electronique	Maître Assistant
3	Sanoussi ATTA	Agronomie	Maître Assistant
4	Pibgnina BAZIE	Hydraulique	Maître Assistant
5	Benoit SARR	Agrométéo	Maître Assistant
6	Etienne SARR	Némato. Virologie	DEA
7	Boua DIARRA	Phytopharmacie	Docteur-Ingénieur
8	Hamidou DJIBO	Vulgarisation	Master of Science
9	Mbaye NDIAYE	Phytopathologie	Ph.D.

Annexe No 5 Liste de documents élaborés pour recherche de financement.

1. Programme d'Appui au Département Formation et Recherche du Centre Régional AGRHYMET pour le Renforcement des Capacités dans les pays du CILSS, **octobre 2006**
2. Plan d'action CEDEAO/CILSS pour la période: 2008 – 2010, **février 2007**
3. Programme d'Appui au Département Formation et Recherche du Centre Régional AGRHYMET pour le Renforcement des Capacités dans les pays du CILSS», **avril 2007**
4. Centre Régional AGRHYMET pour le Renforcement des Capacités dans les pays du CILSS», **avril 2007**
5. Document de stratégie de financement des formations du Département Formation et Recherche, **avril 2007**
6. Programme d'Appui à la Filière Protection des Végétaux du Département Formation et Recherche pour le Renforcement des Capacités dans les Pays du CILSS, **mai 2007**
7. Programme d'Appui à la Filière Agrométéorologie du Département Formation et Recherche pour le Renforcement des Capacités dans les Pays du CILSS, **mai 2007**
8. Programme d'Appui à la Filière Hydrologie du Département Formation et Recherche pour le Renforcement des Capacités dans les Pays du CILSS, **mai 2007**
9. Programme d'Appui à la Filière Instruments et microinformatique du Département Formation et Recherche pour le Renforcement des Capacités dans les Pays du CILSS, **mai 2007**
10. Requête d'appui aux formations continues du département formation et recherche pour le renforcement des capacités dans les pays du CILSS, **mai 2007**
11. Requête d'appui aux formations continues du département formation et recherche pour le renforcement des capacités dans les pays du CILSS, **mai 2007**
12. Formation ingénieur en agrométéorologie, promotion 2007-2010 : document de mise en œuvre, mai 2007 finalisation de la formation des ingénieurs en protection des végétaux, promotion 2005-2008, **mai 2007**

13. Projet d'extension du système d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel et dans l'espace CEDEAO (AGRIS), **mai 2007**
14. Note sur le programme d'Appui au Département Formation et Recherche du Centre Régional AGRHYMET pour le Renforcement des Capacités dans les pays du CILSS», **avril 2007**
15. Note on the Support programme to the Training and Research Department of the AGRHYMET Regional Centre for Capacity Building in the CILSS Member Countries» (version anglaise)
16. Note d'accompagnement au programme d'appui au département formation et recherche pour le renforcement des capacités dans les pays du CILSS, **juin 2007**
17. Mise en Œuvre de la 2ème Promotion du Mastère en Gestion Concertée des Ressources Naturelles du Centre Régional Agrhyet (**juin 2007**) ;